



Académie de Grenoble

Grenoble, le 29 mars 2018

Communiqué



Les syndicats FO de l'Education nationale de l'académie de Grenoble ont pris connaissance de la décision du conseil des ministres de mettre fin aux fonctions de la rectrice de l'académie de Grenoble sans qu'un successeur soit nommé.

Force Ouvrière ne commentera pas les raisons qui ont amené à cette décision, mais aucune ne doit servir d'alibi pour remettre en cause l'académie de Grenoble.

Pour FO, l'absence de nomination d'un nouveau recteur est de nature à inquiéter légitimement les personnels. Elle se place dans un cadre particulier, celui des annonces du ministre sur l'évolution de la carte des académies et du renforcement du rôle des recteurs de région académique, de l'expérimentation actuelle menée d'un seul recteur pour les deux académies de Caen et Rouen, mais aussi plus largement dans le cadre de la réforme territoriale.

Pour la FNEC-FP-FO, il serait inacceptable que cette situation cache une volonté de fusion des académies et le démantèlement de celle de Grenoble et annonce le transfert et la fusion des missions.

FO exige qu'un nouveau recteur soit très rapidement nommé et rappelle sa position de maintien de toutes les académies, avec un recteur à leur tête, avec toutes leurs compétences et tous les services et personnels.

Les syndicats FO de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle de l'académie de Grenoble réaffirment :

- leur opposition à toute fusion d'académie ;
- leur exigence de maintien de tous les postes, tous les agents, tous les services et de toutes les missions ;
- leur opposition à toute suppression de poste ;
- la nomination immédiate d'un nouveau recteur pour l'académie de Grenoble.